



Casablanca le: 08/04/2016

Communiqué de presse

Royal Air Maroc : reprise des vols Rabat-Bruxelles

Après la reprise des vols entre Casablanca et Bruxelles, Royal Air Maroc reprend, à compter du 11 avril, les vols de sa route reliant Rabat à la capitale de la Belgique à raison de trois fréquences par semaine (lundi, mercredi et vendredi).

La compagnie nationale rappelle que les passagers des vols annulés peuvent être transférés prioritairement sur ces vols, sans frais supplémentaires, et en fonction de la disponibilité. Ces clients ont également la possibilité de demander un remboursement selon les conditions tarifaires du billet.

Royal Air Maroc invite les passagers concernés à contacter leur agence de voyage ou le Call Center :

Maroc : 089000 0800

Belgique : 02 219 30 30

Numéro International : +212522489797

Par ailleurs, et en raison des mesures de sécurité renforcées, Royal Air Maroc invite les passagers à se présenter à l'enregistrement des vols au minimum 03 heures avant l'heure de départ.

www.royalairmaroc.com

www.royalairmaroc.com/corporate